

Matin Philo : Le droit d'avoir des droits
(Quentin Landenne, FNRS/USL-B)

Indications bibliographiques, pour aller plus loin...

3. Les droits fondamentaux peuvent-ils faire abstraction de leur historicité ?

Si le syntagme « droit de l'homme » s'est imposé au 18^{ème} siècle en Occident, les sources philosophiques de l'idée de droits fondamentaux sont plus anciennes, diverses et complexes. Lors de cette séance, il faudra donc affronter la question de l'historicité des droits fondamentaux, comme une dimension constitutive de ceux-ci, et chercher à voir comment cette dimension peut donner lieu à des constructions, des déconstructions et des reconstructions par des récits divers.

-P. Gérard, *L'esprit des droits. Philosophie des droits de l'homme*, Bruxelles, Larcier, 2016.

-L. Hunt, *Inventing Human Rights : A History*, Norton and Company, 2008.

-H. Joas, *Comment la personne est devenue sacrée*, trad. J.M. Tetaz, Paris, Labor et fides, 2016.

-S. Moyn, *The Last Utopia*, Cambridge, CUP, 2010.

-F. Nietzsche, *La généalogie de la morale*, Paris, trad. P. Wotling, Livre de Poche, 2000.